

Délibérations du 12.10.2020

Considérant que le quorum n'a pas été constaté lors de la CFVU du 9 Octobre 2020, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'est réunie le 12 Octobre 2020, à 9h.

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

Donne les avis suivants :

Membres en exercice : 37, dont 36 avec voix délibérative

Quorum : 18

Présent.es et représenté.es en début de séance : 9, 11 à partir de 9h20, départ à 10h50 de M.Miguet

Étaient présent.es :

Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

Collège A : MIGUET Serge, Valérie HAAS

Collège B : DUMONT Erica, Tanguy LEROY

Collège BIATSS :

Usagers/ères : GOMES NUNES Angela, AMGHAR Julien

Représenté.es : SIMONIAN Stéphane, DE HOYOS José Carlos, ESCANDE-VARNIOL Marie-Cécile, DANIERE Kim

Invité.es : DURAND Floriane, FEUTRIE Florence, DE LA ROCHEGONDE Arnaud, Lamine MAHMOUDI

Invitées permanentes : LOBRY Cathy, DESPRAT Valérie

10.01 CONVENTIONS				
<p>10.02 Convention Cadre CFA FSARL Université Lyon 2 et Convention spécifique UFA-CFA Formasup Ain-Rhone-Loire</p> <p><u>Objet</u> : renouvellement du partenariat avec FORMASUP</p> <p>Les élu.es doivent se prononcer sur la Convention cadre et la convention spécifique pour 2020/2021 relative au partenariat établi avec FORMASUP dans le cadre des formations en alternance et en apprentissage.</p> <p><u>Validité</u> : 2020-2021</p>				
<p>10.03 Convention LYON2-ZUPdeCO</p> <p><u>Objet</u> : renouvellement du partenariat avec ZUP de CO</p>				

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18 <http://www.univ-lyon2.fr>

<p>Cette convention, mise en œuvre en 2017, est pilotée par le service de la Vie Etudiante. Elle permet d'accueillir des collégien.nes à l'université qui sont accueilli.es et suivi.es par des étudiant.es bénévoles, tout au long de l'année (mentorat). Il s'agit de faire connaître l'université à des collégiens.</p> <p><u>Validité</u> : 2020-2021</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Vote 06.02 – Avis Favorable</p>	Pour unanimité	Contre	Abst	NPPV
<p>11.01 DIU MPO LYON 2 – UGA GRENOBLE</p>	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>Objet : création d'un DIU qui prend le relais d'un DU déjà existant Organisé entre Grenoble et l'Institut de Psychologie. Les étudiant.es sont inscrit.es à Lyon 2. Le diplôme est délivré conjointement par les deux établissements. Une annexe financière est jointe à la convention pour contractualiser les liens financiers établis entre les deux universités.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Votes 11.01 – Avis Favorable</p>	Pour unanimité	Contre	Abst	NPPV
<p>12.01 DELIBERATIONS PROLONGATION DES CONVENTIONS</p>	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>Objet : acter la prolongation des conventions de partenariats</p> <p>La prolongation de l'accréditation jusqu'en 2022 entraîne la prolongation automatique des conventions de co-accréditations. En revanche, les conventions de partenariats pédagogiques n'ont pas toutes prévu une date de fin en adéquation avec la fin du contrat quinquennal. Ainsi, certaines conventions arriveront à terme en 2021. La délibération proposée permet d'acter cette prolongation avec l'accord de chaque partenaire.</p> <p>La DFVE se chargera, en lien avec les composantes, de contacter les partenaires et de recueillir leur accord.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Votes 12.01 – Avis Favorable</p>	Pour unanimité	Contre	Abst	NPPV
<p>13.01 MODIFICATION DE MAQUETTES</p>	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>Objet : Licence Droit et Licence Science Politique</p> <p>Des modifications de maquettes sont présentées afin de permettre les inscriptions des étudiant.es dans les nouveaux enseignements mutualisés entre l'UFR ASSP et la Faculté JVD.</p>				

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Vote 13.01– Avis Favorable	Pour 7	Contre	Abst 2	NPPV
14.01 CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION CONTINUE				
Objet : modification des CGV de Formation Continue Les CGV ont été revues suite à la démarche qualité initiée par le SCFC en partenariat avec la DAF, la DAJIM et les composantes concernées.				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Vote 14.01– Avis Favorable	Pour 7	Contre	Abst 2	NPPV
15.01 Décisions Commission Projet CVEC				
Objet : décisions de la commission du 7 octobre 2020 Présentation de la liste des projets validés et des sommes allouées aux projets.				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Vote 15.01– Avis Favorable	Pour unanimité	Contre	Abst	NPPV
QUESTIONS DIVERSES				
Les représentant.es du collège usager.es souhaitent présenter 2 motions aux membres de la CFVU. Aucun membre n’a souhaité se prononcer sur ces deux motions car les membres ont estimé qu’elles ne pouvaient être présentées en l’état.				

Fait à Lyon, le 12 octobre 2020

Marie-Karine LHOMMÉ

Vice-Présidente

Chargée de la formation et de la vie étudiante

